

IFT 1155

Programmation mobile à plateforme libre

<http://www.iro.umontreal.ca/~dift1155>

Modalités

Cours théorique et travaux pratiques durant un trimestre. Pour la session d'été 2014, il y aura 8 semaines de cours à raison de 3 heures de cours théoriques et 2 heures de travaux pratiques, par semaine.

Les cours et les travaux pratiques auront lieu au pavillon André-Aisenstadt, comme suit :

Jour	Heure	Section	Lieu	Type
Jeudi	17h30-20h30	A	3195	Cours magistral
Jeudi	20h30-22h30	A	3311	Démonstration

Le premier **cours** théorique est prévu pour le 08 mai 2014 et les **travaux** pratiques débiteront le 08 mai 2014.

Présentation du cours

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et l'habileté nécessaires pour développer des applications avancées pour une plate-forme en source libre tel le système d'exploitation Android.

Préalable

Préalables académiques: IFT1135.

Références

Les références seront mentionnées lors du premier cours.

Travaux pratiques

L'ensemble des travaux pratiques représentent 40% de la note finale. Ces travaux seront effectués sur les systèmes Windows/Linux dans l'environnement du réseau IRO, avec l'environnement de développement Eclipse.

Évaluation

Examen	% Note Finale	Date	Heure	Lieu
Intra	20%	Jeudi 05 juin 2014	17h30 à 19h30	3195
Final	40%	Jeudi 10 juillet 2014	17h30 à 20h30	3195

Dates importantes

Date limite d'annulation d'inscription sans frais le 13 mai 2014.

Date limite d'abandon avec frais le 06 juin 2014.

Notation

Pour réussir ce cours, la moyenne pondérée des examens doit être au moins **50%** i.e.

Si Intra (sur 20) + Final (sur 40) $\geq$ 30 (moyenne Intra + Final) alors

 Note = Intra + Final + TP

Sinon

 Note = Intra + Final + TP/2

La conséquence évidente de ce calcul est qu'il faut réussir les examens pour réussir le cours. La note sur 100 est convertie en note littérale (A+, A, A-, etc.) à la fin du cours seulement, selon un barème qui dépendra à la fois de la moyenne du groupe et de la répartition des étudiants. De plus, la note globale doit satisfaire les exigences de la faculté où l'étudiant s'est inscrit.

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site <http://www.integrite.umontreal.ca>

Plan provisoire

Révision cours IFT1135: introduction aux applications mobiles
Cycles de vie d'une application
Les ressources
Interaction avec le matériel
Multimédia
La persistance et le partage des données
Internet et service Web
Publication sur Android Market